



COMPTE-RENDU du CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 23 JUIN 2021

Ce 23 juin s'est tenu le dernier CDAS avant la période estivale. Il s'est tenu en présentiel et en audioconférence dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur.

Après lecture de la déclaration liminaire (ci-jointe également), le Président a abordé l'ordre du jour.

I – Approbation du procès verbal du CDAS du 8 avril 2021

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

II – Compte rendu annuel du service social

Comme en 2016, les assistantes du service social ont indiqué qu'en signe de protestation, aucun compte-rendu ne serait effectué.

Suite à leur combat mené en 2016, leurs fonctions ont été réévaluées au grade supérieur (cadre A). Suite à la mise en place du PPCR, leur régime indemnitaire a mis 2 ans pour évoluer, le rattrapage de salaire a également mis 2 ans pour être pris en compte, sachant que dans ce rattrapage, l'année 2019 n'a pas été retenue. Leur sentiment est qu'il y a une déconsidération de leur travail voire un certain mépris ressenti à leur égard ; alors qu'elles soutiennent au quotidien les agents des ministères financiers et encore plus dans cette période de crise sanitaire.

De plus leurs perspectives d'évolution de carrière sont différentes et bien moindres que celles des autres cadres A.

Leur seul moyen de protestation est donc de ne pas fournir les comptes-rendus annuels.

L'ensemble de l'intersyndicale soutient leur mouvement et les remercie pour le travail effectué.

II – Compte rendu annuel d'activité de la délégation de l'Action sociale

L'échange a commencé par une précision de Mme Bonningue, nous indiquant que ce compte rendu ne concernait que la Délégation du Nord, puisqu'à ce jour, elle n'avait eu de redescente du Secrétariat Général et donc les chiffres au niveau national.



Effectifs des agents actifs

En 2020 le nombre d'actifs a encore diminué, tout comme le nombre d'enfants. Pour la première fois, le nombre de retraités est supérieur au nombre d'actifs. Cela implique directement le budget du CAL, puisqu'un actif représente 9,57€ tandis qu'un retraité représente 3,19€.

Pour information, 64 % des effectifs actifs des services des ministères financiers sont des agents de la DGFIP.

Les prêts logements- nombre de demandes accordées

Le nombre de prêts logements (immobiliers et autres) a diminué en 2020 passant de 224 à 160. Constatant cette baisse, Solidaires Finances s'interroge sur les raisons : est-ce dû à la diminution du nombre de demandes déposées, ou à un durcissement des critères d'attribution ? Les élu.e.s Solidaires Finances ont également demandé les motifs principaux de rejet des demandes.

À ces questions, la délégation du Nord n'avait pas de réponse à apporter, puisque la gestion de ces prêts est assurée directement par l'ALPAF, mais elle nous apportera des éléments de réponse dès qu'elle en aura connaissance.

L'accès aux logements ALPAF

Sur 25 demandes de logements reçues, seules 2 ont été satisfaites notamment à la résidence Cosmopole rue Jean Bart à Lille.

Concernant ce point, Solidaires Finances a demandé où en étaient les programmes prévus dans le département et s'il y aurait de futurs programmes en vue.

Nous avons eu comme réponse que 5 appartements (2 T2, 2 T3 et 1 T4) seront proposés en septembre/ octobre à Marquette-lez-Lille. Par ailleurs, 1 programme immobilier devrait être livré 4^e trimestre 2021 et de nouveaux projets sont prévus horizon 2023/2024.

De plus, nous avons interrogé la délégation sur l'occupation de la résidence Catinat. Sur ce point, ils ne pouvaient pas nous apporter de précisions par manque d'informations puisque le bailleur ne répond pas à leurs demandes. Il s'agira donc de faire une remontée au niveau national lors d'un prochain CNAS.

Solidaires Finances réaffirme que le logement est un élément primordial pour les agents, et sur ce point notre département est bien en deçà de ce qu'on attend en matière d'action sociale.

- L'accueil en crèche

Sur les 30 demandes reçues, 9 ont été satisfaites.

Concernant les crèches, nous disposons de 3 places à St André. Le coût est de 5000 € par an par place à temps plein. En 2020 nous avons versé 12083.39 €.

A Lille nous disposons de 28 berceaux. En 2020 le coût a été de 234 265 €, soit 8366 € par berceau. La crèche Les marmottes ferme chaque année en août. Cette année, elle fermera aussi en juillet pour de gros travaux (aménagement, décoration et sécurité). Durant le mois de juillet, la crèche les marmottes est transférée rue Royale à Lille. Les organisations syndicales se

Solidaires Finances Publiques 59 Cité Administrative - 9° étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE Tél : 03 20 95 63 90



sont inquiétées du risque du surcoût pour les parents. Ils nous a été assuré que la facturation sera étudiée au cas par cas.

- CESU 6-12 ans

Il y a eu 113 demandes en 2020.

Solidaires Finances regrette de ne pas avoir eu les chiffres de 2019 pour pouvoir étudier l'évolution du nombre de demandes, et de ne pas avoir eu de chiffres communiqués pour la tranche des 0-6 ans.

Concernant les 0-6 ans, nous n'avons pas eu d'informations, car la gestion est assurée par le Secrétariat Général.

Subventions séjours d'enfants

Le nombre de bénéficiaires est de 216 enfants contre 339 en 2019.

Avec le contexte sanitaire, seuls 61 enfants sont partis en colonie en 2020 dont 22 enfants pendant l'été. Cette diminution s'explique en partie par la crise sanitaire, puisqu'en effet, certaines colonies ont été annulées. Pour cette année, des départs sont programmés en juillet et août avec à ce stade 44 enfants déjà inscrits.

Solidaires Finances constate que le nombre d'enfants qui partent avec Epaf est en chute libre. L'annonce de la liquidation du parc Epaf ne fera que dégrader la situation. Suite au moratoire accordé à Epaf, nous avons demandé si des séjours seront proposés en 2022 et jusqu'à quand. Sur ces derniers point nous n'avons pas eu de réponse.

Au-delà de la période de crise sanitaire qui a commencé en 2019, le nombre de colons ne cesse de diminuer d'année en année. Solidaires Finances a fait remarquer que les conditions d'acheminement des enfants, les tarifs et la complexité de la procédure de réservation sur le site étaient des freins au bon fonctionnement de cette part de l'action sociale.

- Restauration

2 restaurants inter-entreprises ont fermé en 2020.

Sur la restauration, Solidaires Finances demande qu'un point précis soit fait sur la liste des restaurants financiers, des restaurants administratifs conventionnés et des restaurants interentreprises. Le site intranet de la délégation parle de 12 restaurants financiers alors que la liste au 1^{er} janvier 2020 en dénombre 13. Pour les restaurants administratifs conventionnés, on annonce 17 et la liste en présente 14.

Il est important que le site soit à jour, surtout à l'approche de l'arrivée de nouveaux collègues dans le département.

La DRFIP a demandé à la délégation que la mise à jour soit faite rapidement.

Solidaires Finances demande qu'un bilan soit fait pour les restaurants administratifs du département, suite aux deux années de crise sanitaire.

S'agissant des coins repas, nous demandons une explication plus détaillée de la baisse des dépenses d'équipements. En conséquence des réformes liées au nouveau réseau de proximité, de nombreuses trésoreries seront amenées à fermer. Qu'adviendra-t-il des équipements des coins repas de ces différents sites ? Sur ces points, nous n'avons pas eu de réponses.

Solidaires Finances Publiques 59 Cité Administrative - 9° étage - 175 Rue Gustave Delory - 59000 LILLE Tél : 03 20 95 63 90



Concernant la restauration, la DRFIP a précisé que le format cantine pour la restauration collective était un modèle qui reculait depuis de plusieurs années. Ce format attire de moins en moins de collègues ce qui a un impact sur la gestion de ces restaurants.

Elle précise que lors des prochains marchés, il faudra nous moderniser en proposant des formules novatrices tout en conservant la forme traditionnelle (repas cuisinés sur place).

Le marché actuel a été reconduit jusqu'au 1^{er} octobre 2022, mais le cahier des charges proposé par la DRFIP n'avait pas eu de réponse favorable, il a fallu renégocier au vu de la situation économique des opérateurs dû à la crise sanitaire.

Une des répercussions directes c'est la hausse de 20 centimes par agent et 1€ pour les extérieurs à Kennedy, qui a été votée lors du conseil d'administration. Les organisations syndicales ont dénoncé le fait que ce soit aux agents de supporter cette hausse et non au Secrétariat Général, alors qu'il fait une économie puisqu'avec plus de télétravailleurs, moins d'agents mangent à Kennedy.

Enfin, s'agissant de la subvention à hauteur de 0.40 € pour les bouteilles d'eau dans les restaurants administratifs, financée par la DRFIP, elle devrait s'arrêter le 30 septembre.

IV - Modification du règlement lié aux conditions sanitaires

Le décret 2020-1427 du 20 novembre 2020 stipule que l'organisation du CDAS peut être faite en audio, en cas de nécessité.

V- Questions diverses

La délégation a tout d'abord abordé une nouvelle aide de l'ALPAF à hauteur de 400€ pour le logement d'un enfant étudiant à compter de juin 2021. Toutes les modalités et la procédure seront disponibles sur le site de l'ALPAF prochainement.

Une fois de plus Solidaires Finances a demandé à ce que le Secrétariat Général mette en place une formation pour les élu.e.s du CDAS.

Nous avons également demandé un compte-rendu sur l'activité du psychologue de Lille. Il sera fourni lors du prochain CDAS.

Pour la sortie à Thoiry pour le moment il y a 220 inscrits. Pour rappel, les inscriptions sont possibles jusqu'au 16/07/2021. En cas de surnombre, une liste d'attente (selon le quotient familial) sera établie.

Enfin, s'agissant du dernier CDAS de M. Romont, président de cette instance et partant à la retraite le 30 juillet 2021, nous lui avons souhaité une longue et heureuse retraite.





